



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.11/2004/2  
6 février 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande  
Treizième session, 19-22 avril 2004, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS INTÉRESSANT LA SECTION SPÉCIALISÉE  
SOULEVÉES DEPUIS LA DOUZIÈME SESSION

Note du secrétariat

Le présent document présente sous forme résumée les résultats de la septième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles.

## 1. SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

L'extrait qui suit est tiré du rapport du Comité (ECE/TRADE/306, par. 33 à 40):

### Point 8 – Normes de qualité des produits agricoles

#### Documentation:

TRADE/2003/6	Faits récents concernant le Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7)
TRADE/WP.7/2002/9	Rapport de la cinquante-huitième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

33. En l'absence du Président du Groupe de travail, M. David Priester (États-Unis d'Amérique), qui n'était pas en mesure d'assister à la session, le Secrétaire du Groupe de travail a présenté les documents TRADE/WP.7/2002/9 et TRADE/2003/6, dans lesquels le Groupe de travail demande au Comité d'approuver le changement d'appellation du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité en «Groupe de travail des normes de qualités des produits agricoles».

34. À la session précédente du Comité, plusieurs délégations avaient soulevé la question de la coopération avec le Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes et le secrétariat a eu le plaisir d'annoncer que cette coopération demeurerait excellente. Le Secrétaire a indiqué au Comité que tout était fait, dans la limite des ressources dont disposaient la CEE et l'OCDE, pour garantir l'achèvement rapide des normes et de leurs brochures explicatives. De nouvelles idées destinées à renforcer la coopération seraient examinées dans un proche avenir par les secrétariats et au sein des sections spécialisées intéressées.

35. Le Secrétaire a dit que le secrétariat était à l'heure actuelle davantage associé à des travaux de renforcement des capacités, notamment des sessions de formation. Parmi les activités à venir dans ce domaine, il convenait de signaler l'organisation de deux stages à Moscou, en collaboration avec la Fédération de Russie (l'un concernant la mise en œuvre de la norme de la CEE sur la viande bovine et l'autre concernant le projet de norme de la CEE sur la viande de volaille), du 22 au 26 septembre 2003. Une demande de session de formation sur la mise en œuvre de la norme de la CEE sur la viande bovine avait également été reçue de la Lituanie. Une coopération avait également été initiée avec les autres commissions régionales de l'ONU et EAN International, ainsi qu'avec l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.

36. La délégation de la Communauté européenne a pris bonne note de ce qui avait été dit par le secrétariat au sujet de la coopération avec l'OCDE. Les délégations de la Communauté européenne et de la Fédération de Russie ont souligné l'importance de ces travaux et ont demandé que les ressources qui y étaient consacrées soient augmentées.

37. Le Président a noté que le Bureau du Comité était disposé à examiner les demandes bien étayées de ressources supplémentaires afin de déterminer quelles mesures de suivi prendre, le cas échéant.

De plus amples informations sur le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sont disponibles à l'adresse Internet suivante:  
<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>.

### **Décisions prises**

38. Le Comité a adopté le rapport (TRADE/WP.7/2002/9) sur la cinquante-huitième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

39. Le Comité a pris note du document TRADE/2003/6 soumis pour information.

40. Le Comité a approuvé le changement d'appellation du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité en «Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles».

## **2. CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL**

L'extrait qui suit est tiré du rapport du Groupe de travail (TRADE/WP.7/2003/6, par. 105 à 111):

### **Point 7 - Section spécialisée de la normalisation de la viande**

Document: *TRADE/WP.7/GE.11/2003/12 (Rapport de la douzième session)*

105. Le secrétariat a présenté le rapport de la douzième session, tenue à Genève du 6 au 9 mars 2003 (voir le document TRADE/WP.7/GE.11/2003/12) à laquelle 14 délégations avaient participé. Lors de cette réunion, les normes relatives à la viande bovine et ovine avaient été alignées sur le modèle appliqué dans la norme sur la viande de poulet et finalisé en vue de sa publication. Les travaux sur la norme relative à la viande de poulet avaient presque été achevés, à l'exception de quelques points sur lesquels des réserves subsistaient. Les travaux avaient commencé en vue de l'élaboration d'une nouvelle norme CEE-ONU pour la viande de lama et de la révision de la norme sur la viande de porc.

### **Point 7 a): Nouvelle norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de poulet**

Document: *TRADE/WP.7(GE.11/2003/12/Add.1)*

106. Le secrétariat a informé le Groupe de travail qu'à la réunion de rapporteurs sur la viande de poulet (tenue à Moscou du 15 au 17 septembre) un consensus avait été atteint sur toutes les questions majeures en suspens et toutes les réserves avaient été levées. En conséquence, le Président de la Section spécialisée, conformément au paragraphe 98 du rapport, avait recommandé l'adoption de la norme (telle qu'elle était présentée dans les documents TRADE/WP.7/GE.11/2003/12/Add.1 et Add.2 avec les modifications apportées à Moscou).

107. L'adoption de la norme à la session en cours du Groupe de travail permettrait aux pays de mettre en application le texte, et au secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour la publication de la norme vers le début de l'été 2004.

108. Le Groupe de travail a adopté le texte comme norme CEE-ONU pour les carcasses et parties de poulet.

**Point 7 b): Réunion de rapporteurs et séminaire sur l'application de la norme relative à la viande bovine**

109. La délégation de la Fédération de Russie a informé le Groupe de travail des réunions tenues à Moscou en septembre.

110. Elle a remercié le secrétariat pour l'assistance qu'il avait apportée à l'organisation des réunions et les participations pour leur contribution. Elle a souligné que les deux réunions avaient eu un résultat positif: la réunion de rapporteurs sur la viande de poulet avait atteint l'objectif, à savoir finaliser le projet de norme, et le séminaire sur l'application de la norme relative à la viande bovine avait donné une impulsion favorable à l'introduction de la norme en Fédération de Russie. Cette manifestation s'était déroulée avec la participation active de professionnels importants de l'industrie de la viande.

111. Le secrétariat a remercié la délégation de la Fédération de Russie pour avoir organisé ces réunions et lui a demandé de transmettre également ses remerciements aux membres de l'Institut de la viande de poulet et de l'Institut de la viande. Il a aussi remercié l'antenne V. B. Bobkov de Saint-Pétersbourg de l'Académie douanière de Russie pour la parfaite organisation de la réunion de rapporteurs sur la révision de la norme relative à la viande porcine.

-----